

HRV200

Harvest Canadian Income & Growth Fund

HRV201 HRV202 HRV211

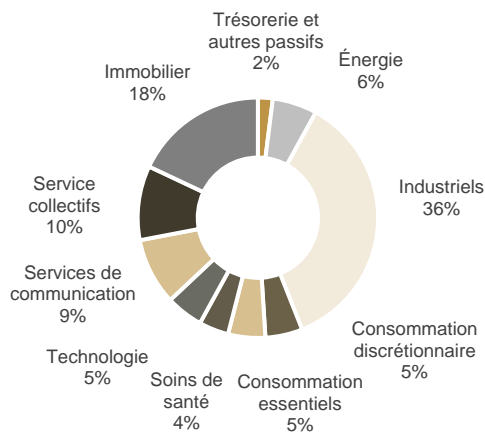
Caractéristiques de placement

- Orientation en faveur des émetteurs des services publics, des industries, des télécommunications, de l'immobilier et du commerce de détail
- Optimisation du rendement total.
- Revenu mensuel attrayant de 0,07 \$/part
- Frais de gestion: 1,25%

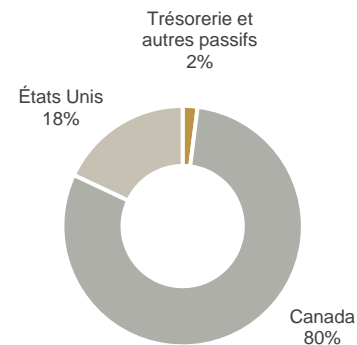
Sélection en portefeuille



Répartition du portefeuille



Répartition géographique



Rendement (%)

Au 31 décembre 2020	1 mois	3 mois	6 mois	CA	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans	DC
Série A HRV200	2,64	5,95	10,92	0,83	0,83	10,03	3,93	7,60	5,11	-	5,76
Série D HRV202	2,74	6,25	11,55	1,99	1,99	12,45	5,84	9,28	-	-	4,82
Série F HRV201	2,76	6,33	11,71	2,27	2,27	11,60	5,40	9,13	6,61	-	7,26
Série R HRV211	2,66	6,03	11,08	1,11	1,11	10,33	4,21	7,90	5,25	6,56	7,75

1.866.998.8298

harvestportfolios.com



Des commissions et des frais de gestion peuvent être associés avec un investissement dans les Fonds communs de placement. Veuillez lire attentivement le prospectus avant d'investir. *Initialement, le Fonds a été constitué sous forme de fonds d'investissement à capital fixe inscrit à la Bourse de Toronto le 29 juin 2010 et a été converti en fonds à capital variable le 18 juin 2012. En raison de la conversion du Fonds en fonds à capital variable, la commission de suivi annuelle imputée aux parts de série R a augmenté de 0,60 % (faisant passer le total des frais annuels de gestion à 2,25 %) et le Fonds a cessé de recourir à des effets de levier pour atteindre ses objectifs de placement. Si ces changements avaient été en vigueur à la création du Fonds, le rendement aurait été inférieur. Les taux de rendement indiqués représentent les rendements totaux annuels historiques composés et comprennent les changements de la valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tiennent pas compte des commissions de vente, de rachat, de distributions ou d'autres charges ou de l'impôt sur le revenu exigible pour chaque porteur de parts qui auraient réduit les rendements. Les Fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Les distributions sont réinvesties à 100 % dans le Fonds, à moins que vous souhaitiez les recevoir en espèces. Si le Fonds produit moins que le montant distribué, la différence constitue un remboursement de capital.